



# Réseau libre savoir

---

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le vendredi 20 octobre 2023  
de 10 h à 12 h, au Club de Golf de La Sarre, 18 chemin du Golf à La Sarre,  
sous la présidence de M. Réal Roy**

---

**Sont présents :**

- Les membres du conseil d'administration, à l'exception de Diane Raby et Madeleine Roy.
- Le quorum requérant 15 participants à l'assemblée général est constaté.

**1. Ouverture de l'assemblée**

M. Réal Roy se présente et souhaite la bienvenue à tous. Il tient à souligner la grande participation à cette assemblée générale annuelle. Il rappelle que selon les règlements du réseau, nous devons tenir une AGA dans les 90 jours du début du nouvel exercice financier, qui s'étend du 1<sup>er</sup> août au 31 juillet de chaque année.

**2. Présentation des membres du conseil d'administration et des participants**

On fait un tour de table où chacun se présente et explique son rôle dans le réseau ainsi que son secteur d'origine.

**3. Nomination d'un président d'assemblée**

M. Michel Marsan nous fait part de son intérêt à tenir le rôle de président d'assemblée, aucune autre mise en candidature n'est apportée.

Sur une proposition de Mme Céline Hubert, appuyée par Mme Michèle Bédard, M. Michel Marsan est nommé président d'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

M. Marsan explique la procédure pour la tenue de l'assemblée et demande aux gens de s'identifier s'ils veulent prendre la parole pour un sujet de discussion. Si un point demande une proposition, celle-ci doit être approuvée.

**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Roy fait la lecture de l'ordre du jour qui a été remis à chacun en début de rencontre.

Sur une proposition de M. Gilles Gendron, appuyée par Mme Gaétane Plourde, l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



# Réseau libre savoir

## 5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 octobre 2022

Les membres présents ont reçu une copie du procès-verbal au début de la rencontre et M. Marsan leur laisse quelques minutes pour en prendre connaissance. Il révisé chaque page en demandant à l'assistance si des modifications ou ajouts sont à faire.

Sur une proposition de Mme Marie-Paule Roy, appuyée par Mme Sylvie Boulanger, le procès-verbal est accepté tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 6. Rapport du président

M. Roy fait la lecture de son rapport dont une copie a été remise à chacun en début de rencontre. Dans le dernier exercice, le conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises, deux de façon virtuelle et deux en présence réelles.

L'impact sur les humains et sur les finances, due à la pandémie, est énorme. . . une baisse marquée du nombre de membres et un trou substantiel dans les finances des secteurs est constaté. Le Réseau Libre Savoir se relève graduellement de la perte marquée de son membership.

Le visage du conseil d'administration a été modifié par des départs et des changements de responsabilité.

En terminant, M. Roy désire remercier tous les coordonnateurs des secteurs pour leur implication et remercie Mme Hubert pour la réception et la tenue de l'AGA. Aucune question n'est soulevée concernant le rapport.

Sur une proposition de Mme Anne-Marie Lemieux appuyée par Mme Céline Hubert, le rapport du président est accepté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

## 7. Dépôt du rapport financier annuel et dépôt des prévisions budgétaires

7.1 Mme Marie-Paule Roy présente le rapport consolidé des finances pour la période du 1<sup>er</sup> août 2022 au 31 juillet 2023. Ce rapport inclut un résumé du rapport financier de tous les secteurs. Il mentionne que le conseil régional est en bonne santé financière.

Grâce à une gestion prudente des dépenses et avoir remplacé 2 rencontres en présence par des visioconférences nous avons maintenu un équilibre budgétaire.

Le rapport de vérification a été exécuté par M. Onil Arcand, Bsc comptables.

Sur une proposition de Mme. Gaétane Plourde, appuyée par Mme Guylaine Barrette, le rapport financier est accepté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.



# Réseau libre savoir

- 7.2 Mme. Marie-Paule Roy présente les prévisions budgétaires, et précise que le conseil d'administration fait part de ses besoins mais qu'il appartient à l'assemblée générale d'approuver le budget. En cas de besoin, le conseil d'administration doit faire de son mieux pour respecter le budget mais il est possible qu'il ait à le revoir en cours d'année. Les revenus du réseau proviennent d'une quote-part payée par les secteurs et elle est fixée par le conseil d'administration selon les besoins. Au cours des années, la quote-part a été revue à la baisse et à la hausse, variant de 8 à 10% des revenus des secteurs sans inclure le prix des cartes de membres. Présentement elle est fixée à 8%.

Sur une proposition de M. Gérard Giguère, appuyée de Mme Sylvie Beaudoin, les prévisions budgétaires sont adoptées telles que proposées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 8. Nomination du vérificateur ;

M. Onil Arcand a procédé à la vérification des états financiers pour la période se terminant le 31 juillet 2023 et il accepte de renouveler l'exercice pour l'année financière en cours et ce, sans rémunération.

Sur une proposition de M. Gilles Gendron, appuyée par Mme Sylvie Bélanger, il est résolu de nommer M. Onil Arcand à titre de vérificateur pour l'exercice financier 2023-2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 9. Bref bilan des secteurs ;

Chaque représentant des secteurs nous présente son bilan de la dernière année, dont une copie est jointe au présent procès-verbal. M. Réjean Godbout pour le secteur de Val-d'Or, Mme Diane Raby pour le secteur Abitibi, Mme Céline Hubert pour le secteur Abitibi-Ouest et M. Réal Roy pour le secteur Rouyn-Noranda.

Tous s'entendent pour dire qu'ils ont diminué leur offre de cours principalement en raison d'une pénurie de locaux. Le mode de paiement par carte de débit continue d'être satisfaisant.

Lors de la prochaine rencontre du CA ce point sera discuté, ainsi que du meilleur endroit pour tenir les rencontres afin de limiter le plus possible les déplacements en hiver. On doit aussi regarder la possibilité d'agir en mode virtuel pour tenir les rencontres.

## 10. Propositions des membres, questions, commentaires, suggestions, etc.

### 10.1 20e Anniversaire du Réseau Libre Savoir

Mme. Anne-Marie Lemieux nous souligne que nous célébrons cette année le 20e anniversaire de notre Réseau, dans ce cadre elle a fait l'objet d'une entrevue à la radio de Radio-Canada, de même un article est paru dans le journal Le Citoyen. On suggère de mettre un lien avec cet article dans notre page Web.



# Réseau libre savoir

## 10.2 Loi 25

M. Gilles Gendron nous fait part des obligations nous concernant en lien avec la Loi 25 portant sur la Protection des renseignements personnels. Cette loi demande de ne recueillir que les renseignements personnels qui nous sont nécessaires et avoir un règlement qui établit les règles sur la conservation de ces renseignements personnels.

Pour rencontrer les exigences de la Loi 25 un comité sera mis sur pied.

M. Gilles Gendron présidera ce comité.

Le sujet est remis à la prochaine rencontre.

## 10.3 Drapeau du Réseau

M. Gérard Giguère nous rappelle qu'il a en sa possession le drapeau du Réseau et qu'il souhaite le remettre. M. Réal Roy se porte volontaire pour récupérer le drapeau et le garder chez lui.

## 10.4 Pages Facebook

On suggère d'ajouter une référence aux pages Facebook dans les pages Web.

## 11. Nomination d'un président d'élections

Sur la proposition de M. Réal Roy, appuyée par Mme Michèle Bédard, il est résolu de nommer M. Michel Marsan comme président d'élections.

## 12. Élections

M. Roy donne des explications sur les postes qui composent le CA et précise qu'aujourd'hui l'assemblée générale doit élire quatre représentants des membres parmi les membres réguliers.

Les mises en candidatures sont les suivantes :

Pour le secteur de Rouyn, Mme Anne-Marie Lemieux propose M. Yvon Nadeau comme représentant des membres pour le secteur de Rouyn, appuyée par M. Gérard Giguère.

Pour le secteur Abitibi-Ouest, Mme Céline Hubert propose Mme Gaétane Plourde, appuyée par Mme Johanne Arseneault.

Pour le secteur Abitibi, Mme Diane Raby propose Mme Claire Caron pour le secteur Abitibi, appuyée par Mme Marie-Paule Roy

Pour le secteur de la Vallée de l'Or, Mme Sylvie Beaudoin propose Mme. Michèle Bédard, appuyée par M. Serge Boulanger.

Mmes Bédard, Caron et Plourde, et M. Nadeau acceptent le poste. Les quatre personnes sont donc élues sans opposition.



# Réseau libre savoir

## 13. Pause pour l'élection des nouveaux officiers

Une pause de 10 minutes est accordée pour l'élection des nouveaux officiers.

## 14. Présentation des nouveaux officiers

M. Roy fait la présentation des nouveaux officiers et les remercie :

M. Réal Roy, président  
Mme Diane Raby, vice-présidente  
Mme Marie-Paule Roy, trésorière  
Mme Claire Caron, secrétaire

Les membres de l'assemblée félicitent chacun des officiers élus.

## 15. Levée de l'assemblée.

Sur une proposition de Mme Anne-Marie Lemieux, il est résolu de lever l'assemblée à 12 h.

**Compilé et rédigé par :**  
Claire Caron, secrétaire

**Approuvé par :**  
Réal Roy, président